FORMATIONS À LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Votre résidence a décidé de participer à la journée de dépistage bucco-dentaire des aînés en maisons de repos, proposé par fsbd.org.

Dans le cadre de ce programme, le dépistage bucco-dentaire est un moment important, car c'est l'instant de rencontre entre les résidents et le dentiste qui va réaliser les examens bucco-dentaires, accompagné des référents en santé orale pressentis. C'est un moment d'échange avec le patient, d'écoute et de prise en charge si besoin. L'examen bucco-dentaire des résidents se déroule dans l'intimité de leur chambre, ou dans un local approprié, toujours accompagné de membre(s) du personnel de soins de l'institution. Chaque examen fera l'objet d'un rapport d'état bucco-dentaire et d'hygiène orale, documenté par des photographies intrabuccales et prothétiques (si applicable) du résident, assorti d'éventuelles recommandations, d'un plan de traitement si nécessaire, et d'une orientation thérapeutique si besoin. Toute cette documentation est versée au dossier médical du résident.

Le prérequis à cette consultation est le consentement du résident qui aura été exprimé dans sa réponse à la lettre que la résidence lui aura fait parvenir préalablement (au patient lui-même, à ses proches ou sa tutelle). Voir « consentement »

La séance de dépistages est sans frais pour la résidence et sans frais pour le résident ! Les dépistages étant réalisés par des dentistes, la consultation est attestée au tiers-payant, sans demande du ticket modérateur.

La séance de dépistage se déroule le matin de 9h00 à 11h30 (heure du repas de midi). Dix à quinze résidents pourront être examinés à chaque séance. Une autre séance se déroule de 13h00 à 15h30 avec également l'examen de dix à quinze patients. Soit un maximum d'une trentaine de patients pour toute la journée.

Le dentiste est responsable de tout le matériel nécessaire aux examens bucco-dentaires et à leur documentation. Il est demandé à la résidence de nous envoyer au moins une semaine avant la date du dépistage, **la liste (idéalement un fichier Excel) des résidents qui seront examinés (Nom, Prénom, N° NISS) et de prévoir un chariot de soins** afin de faciliter le déplacement de chambre en chambre. Un membre du personnel de soins de la résidence (le(s) référent(s) pressenti(s)) accompagnera le dentiste toute la durée du dépistage.

Bruxelles, Le

Pour fsbd.org **Pour la résidence**

Dr Simon Benoliel DMD
Directeur - formateur

CHU Saint-Pierre
Rue Haute 322 – 1000 Bruxelles
Simon Benoliel – Dentisterie
3-1835202-001
Tél : 02/535.44.12